

Fiche d'identité du site Natura 2000
**« LES CAVITÉS DU NORD-OUEST
DE LA SEINE-MARITIME »**
(site n°FR 2302001)

PRÉAMBULE

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes. Cette diversité constitue le socle de tout type d'activité. Il est prouvé que cette biodiversité est actuellement en danger et il est donc essentiel d'agir pour qu'elle soit préservée. L'engagement de la France sur le sujet se traduit, entre autres, par la mise en place du réseau Natura 2000.

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objet la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble d'habitats et d'espèces « d'intérêt communautaire ».

Sur chacun des sites, plusieurs démarches sont entreprises :

- Un plan de gestion, appelé « Document d'Objectifs » (DOCOB) est établi en concertation avec les acteurs locaux, et validé par un Comité de Pilotage (COPIL). Ce DOCOB est ensuite mis en œuvre par une structure animatrice, désignée par le COPIL. Cette mise en œuvre se base en grande partie sur le contractuel : il s'agit de promouvoir et de mettre en œuvre des bonnes pratiques de gestion sur le site.
- Un régime d'évaluation des incidences sur le réseau Natura 2000 s'applique plus particulièrement en site Natura 2000 : l'objectif est de s'assurer que tout nouveau projet ne porte pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Si l'étude d'incidences Natura 2000 conclut à des effets significatifs sur leur conservation, le porteur de projet devra prendre des mesures afin de supprimer ou réduire les impacts négatifs du projet.

En Haute-Normandie se trouvent 34 sites Natura 2000 répartis dans l'ensemble du territoire. La cartographie du réseau est disponible en annexe 1. Elle est accessible sur internet dans l'outil [C@rmen](http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/sitesNatura2000DirectiveHabitats.map) du ministère en charge de l'écologie :

<http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/sitesNatura2000DirectiveHabitats.map>
(+ cochez « sitesNatura2000DirectiveOiseaux »)

LOCALISATION

Région, Département : Haute-Normandie, Seine-Maritime (76)

Superficie : 27 ha éclaté sur 4 secteurs

Nombre de communes : 3 (liste en annexe 2)

Altitude maximale : -

Région biogéographique : Atlantique

% du site en SAU : 0

% du site en forêt : 98,8 %

% du site en milieu naturel hors forêt et SAU : 1,2 %

DOCUMENTS D'OBJECTIFS

Structure(s) animatrice(s) post-DOCOB : Groupe Mammalogique Normand

Date d'achèvement : 19/11/2008

Date de mise à jour : -

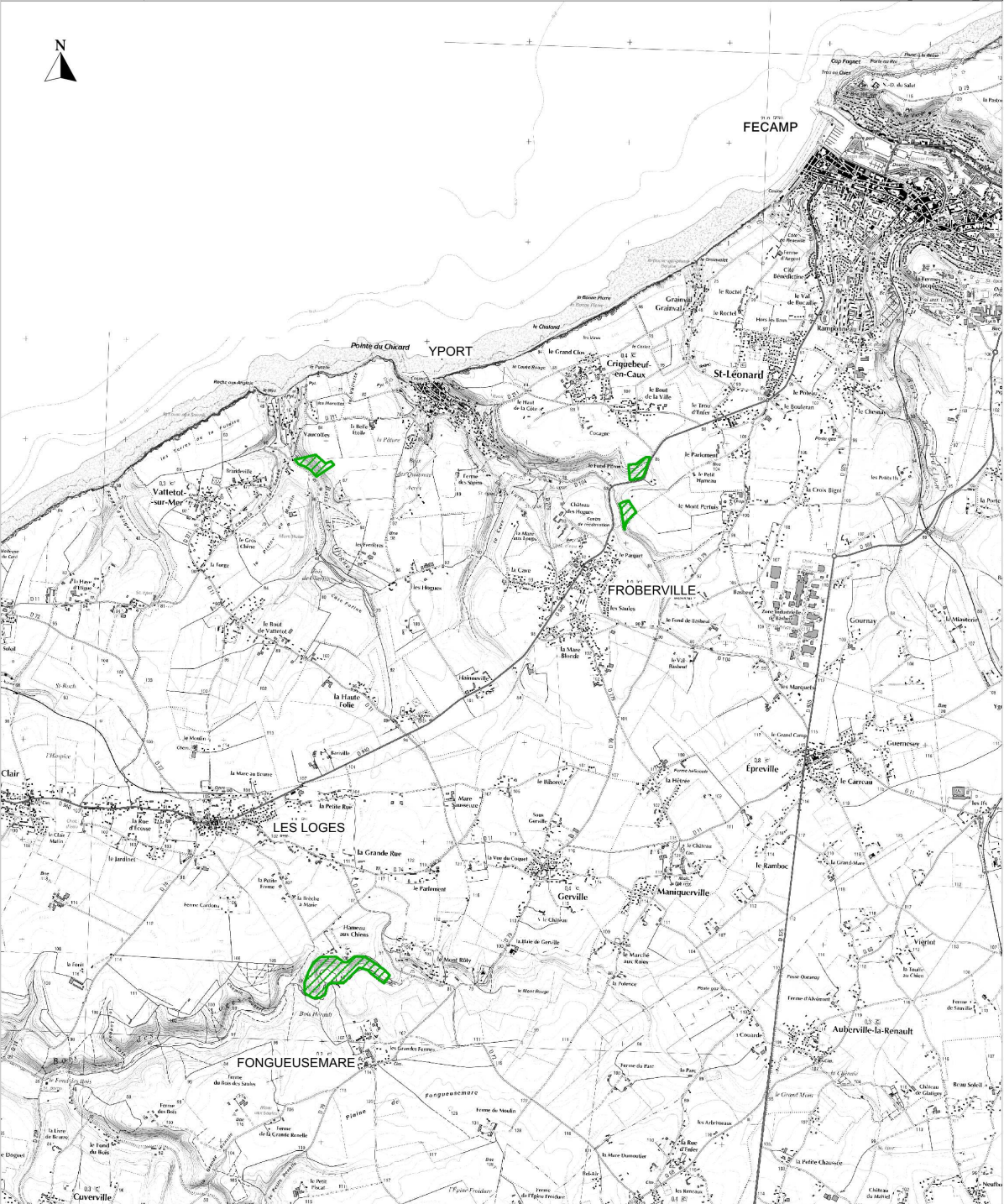
Arrêté d'approbation du DOCOB : 17/05/2011


Arrêté ministériel de désignation en ZSC : 29/08/2012



Site Natura 2000 "Réseau de cavités du Nord-Ouest de la Seine-Maritime"

Août 2012



 Site Natura 2000 "Réseau de cavités du Nord-Ouest de la Seine-Maritime"

Fond IGN scan 25©2011

0 1 2 km

PRÉSENTATION DU SITE

Plusieurs entités biopaysagères composent le site :

Le « réseau de cavités du Nord-Ouest de la Seine-maritime » est un site Natura 2000 dit éclaté car il se compose de 4 zones distinctes regroupant 10 cavités souterraines entourées de bois : cavités de Fond Pitron Nord et Sud, de Vaucottes et du Bois des Loges.

La cavité de Fond Pitron sud se caractérise par la présence de deux entrées, sa surface est d'environ 1000 m².

La cavité de Fond Pitron Nord est beaucoup plus grande. On peut également y accéder par deux entrées et un puits situé sur le plateau constitue un accès supplémentaire pour les chauves-souris. Au niveau de Fond Pitron sud, en bordure de la RD104 se trouve une forêt où l'habitat dominant est la hêtraie-chênaie à houx.

Au sud et au sud-est du bois de Fond Pitron nord, en bordure de la RD 940, les pentes assez abruptes et l'aspect vallonné favorisent la présence d'une forêt de ravin à frêne en mélange avec une frênaie-charmaie. En haut de pente, le terrain s'aplanit et on observe alors un autre habitat : la chênaie-bétulaie.

La cavité de Vaucottes présente 6 entrées et couvre une surface d'environ 5000 m². La grotte est entourée d'une forêt à l'aspect homogène où l'habitat dominant est la hêtraie-chênaie à houx. A l'est de la zone Natura 2000, sur le plateau, une petite superficie du bois a été coupée et replantée avec des espèces locales.

Les sept cavités du Bois des Loges sont situées sur le versant sud, dans un vaste bois homogène, caractérisé par une chênaie-charmaie. Une coupe forestière est à noter dans la partie la plus occidentale du bois..

HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

Type de milieu	Code Natura 2000	Habitat naturel	Surface/Linéaire/s tations
Milieu souterrain	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	Non évalué
Milieux forestiers	9160.3	Chênaie-Charmaie	15,92 ha
	9160.3x9180.2	Frênaie-Charmaie x Forêt de ravin à frêne	1,24 ha
	9120.2	Chênaie-Bétulaie	1,69 ha
	9120.2	Hêtraie-Chênaie à houx	5,98 ha

Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Type d'espèce	Code Natura 2000	Nom scientifique	Nom commun	Intérêt du site
Chauves-souris	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	Fort
	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	Modéré
	1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	Modéré
	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	Modéré
	1323	<i>Myotis bechsteini</i>	Murin de Bechstein	Modéré
	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	Modéré



Petits Rhinolophes
(E. Sauvage, GMN)

ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Hormis le Bois des Loges et Fond Pitron nord, les autres sites ne sont pas soumis à un Plan simple de gestion.

Deux chemins de randonnées longent les cavités de Vaucottes et du Bois des Loges. Seules les entrées de la cavité de Vaucottes sont visibles à partir du chemin et susceptibles d'attirer l'attention des randonneurs, pouvant générer un dérangement pour les chauves-souris. Une activité cynégétique est présente sur l'ensemble des sites.

Deux routes départementales longent les deux cavités du Fond Pitron et peuvent être sources de mortalité par collision.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Les enjeux du site Natura 2000 se situent notamment dans la présence de la dernière population de Petit Rhinolophe en Seine-Maritime. La seconde population haut-normande restante se situe à 100 km, sur le secteur de Vernon, dans le Vexin normand. De plus, la population du site Natura 2000 se situe en limite nord de l'aire de répartition de l'espèce. En l'état actuel des connaissances, il est difficile de savoir si cette population est viable à long terme, elle semble néanmoins être stable depuis une vingtaine d'années. La découverte en 2010 par le GMN, d'une colonie dans une grange à une centaine de mètres de la cavité de Vaucottes (hors périmètre Natura 2000) a permis de confirmer la reproduction au sein de cette population.

Le site Natura 2000 concerne en priorité les populations hibernantes de Petit Rhinolophe mais également les autres espèces de chauves-souris (5 autres espèces d'intérêt communautaire). Il est possible que le site Natura 2000 soit également utilisé en période d'accouplement en septembre. De plus, les bois autour des cavités constituent des terrains de chasse privilégiés pour toutes les chauves-souris et offrent des gîtes pour les espèces arboricoles. Toutes les actions entreprises en faveur du Petit Rhinolophe seront également favorables à l'ensemble des espèces de chauves-souris présentes sur le site. Quatre objectifs sont définis :

A : Conservation des cavités favorables aux chauves-souris

B : Maintien d'habitats de qualité pour les chauves-souris

C : Amélioration des connaissances sur les chauves-souris

D : Sensibilisation du public et des collectivités

La conservation de la population de Petit Rhinolophe et des autres espèces de chauves-souris du site ne peut se limiter au site Natura 2000 *sensu stricto*. En effet, le site Natura 2000, tel qu'il est défini actuellement, ne prend en compte que quelques sites d'hibernation. Si la préservation de ces cavités est primordiale, il est tout aussi indispensable, dans un souci de conservation à long terme des populations, de mener des actions au-delà du site Natura 2000, en tenant compte de l'ensemble des territoires utilisés par les chauves-souris lors de leur cycle vital :

E : Amélioration des connaissances sur les chauves-souris

F : Protection pérenne des sites d'hibernation et de parturition

G : Maintien d'habitats de qualité pour les chauves-souris

H : Sensibilisation du public et des collectivités

(Objectifs définis dans un rayon de 10km autour du site Natura 2000. Le rayon de 10km a été choisi pour couvrir les déplacements de la plupart des espèces de chauves-souris)

OBJECTIFS PAR TYPE DE MILIEUX OU D'ACTIVITÉS

	Habitat / Secteur / Activité	Objectifs définis lors du DOCOB
Agriculture	Cultures (dans un rayon de 10km autour du site)	Evolution des pratiques agricoles : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les linéaires de haies, les prairies et les vergers haute-tige - Limiter les traitements chimiques
Autres	Cavités souterraines	Amélioration des connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Expertise géologique et évaluation des risques - Relevé topographique des cavités Protection des entrées : <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des conditions hygrothermiques - Pose de grilles Nettoyage des déchets de la cavité de Fond Pitron Sud Suivi des populations de chauves-souris <ul style="list-style-type: none"> - Suivi bimestriel - Suivi hivernal - Inventaire automnal
	Urbanisation	Favoriser les linéaires de haies Limiter la pollution lumineuse
Boisements et Forêts	Boisements (dans périmètre du site et dans un rayon de 10 km autour du site)	Maintien d'un milieu boisé diversifié et de qualité : <ul style="list-style-type: none"> - pas d'enrésinement - pas de coupes trop grandes - favoriser le traitement irrégulier - conserver 4 à 5 arbres sénescents à l'hectare Limiter les traitements chimiques Évaluation et marquage des arbres gîtes
	Haies et bocages (dans un périmètre de 10km autour du site)	Favoriser le développement des linéaires de haies

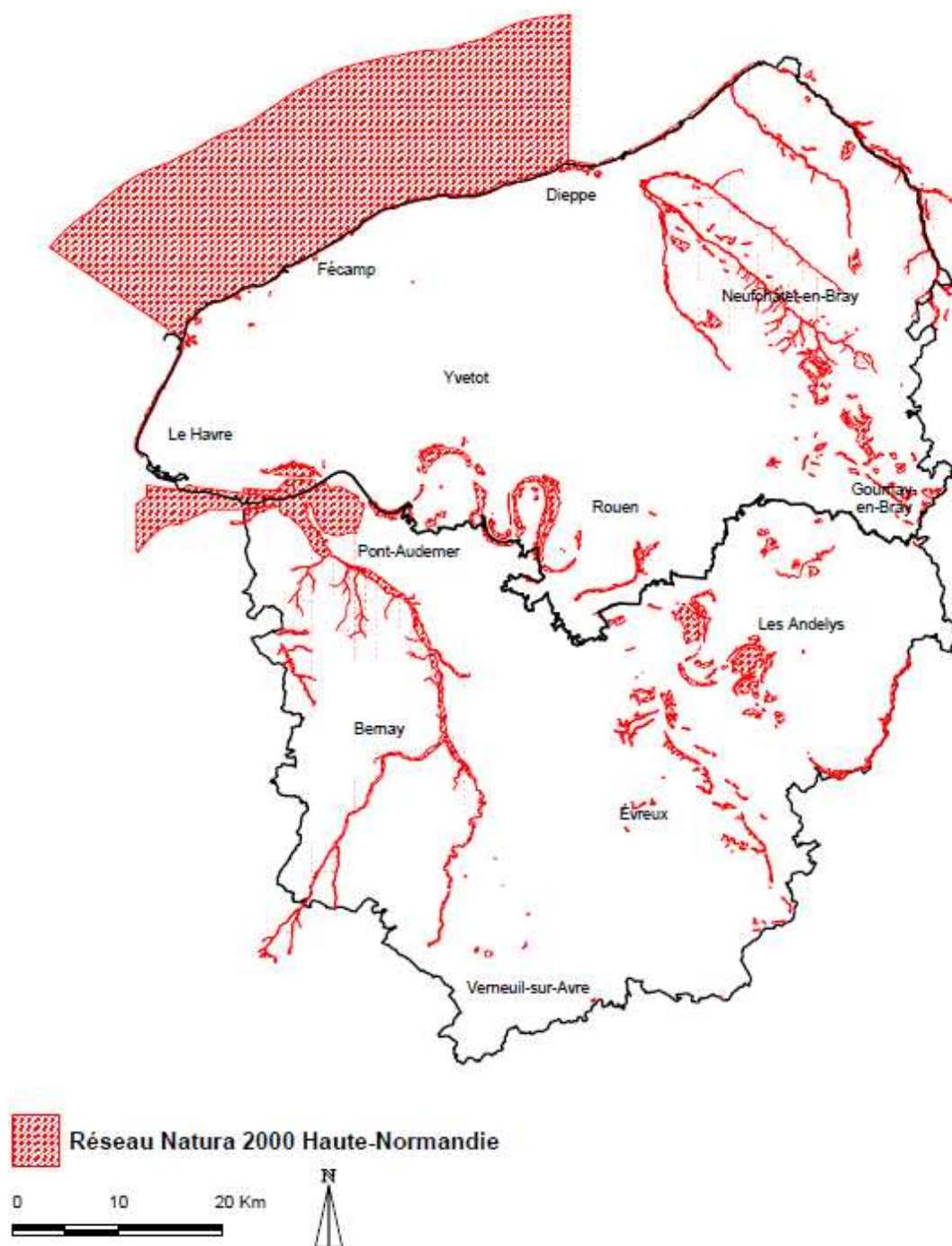
IMPACT DES ACTIONS SUR LES HABITATS ET ESPÈCES

Type de milieu ou d'espèce		Principales actions favorables à la préservation, voire la restauration du milieu ou des espèces	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation du milieu ou des espèces
Milieu souterrain	Grottes non exploitées par le tourisme	Protection des entrées de la cavité Absence de sources de pollution lumineuse Pas de dérangement des animaux	Obstruction Dégradation Dérangement, feu Eclairages à proximi
Milieus forestiers	Chênaie Charmaie Hêtraie-Chênaie à houx Forêt de ravin à frêne	Maintien d'un milieu boisé diversifié et de qualité : <ul style="list-style-type: none"> - pas d'enrésinement - pas de coupe trop grande - favoriser le traitement irrégulier - maintenir 4 à 5 arbres sénescents à l'hectare - maintien des arbres à cavités 	Enrésinement Abattage d'arbres gîtes Coupe à blanc Utilisation d'engins lourds (débardage) Traitements chimiques Monoculture
Tous les habitats et espèces		Pas de pollution chimique, limitation de l'urbanisation, conservation des habitats	Pollution chimique, urbanisation, destruction directe des habitats et des espèces



Vue de la cavité de Vaucottes (E. Sauvage, GMN)

ANNEXE 1 : RÉSEAU NATURA 2000 EN HAUTE-NORMANDIE



ANNEXE 2 : COMMUNES DU SITE

Nota : la cartographie des habitats d'intérêt communautaire se trouve sur c@rmen

Code INSEE	Nom de la commune	Surface dans site (en ha)
76600	Saint-Léonard	8,85
76291	Froberville	0,38
76390	Les Loges	17,46